



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137533>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-137533

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500019

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : La Communauté d'Agglomération du Cotentin (siège administratif : Hôtel Atlantique - Boulevard Félix Amiot - 50102 Cherbourg-en-Cotentin) est le coordonnateur du groupement de commandes constitué avec la Communauté de communes de la Baie du Cotentin (siège : 2 Le Haut Dyck 50500 Carentan-les-Marais)

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1747896>

Identifiant interne de la consultation : DACP-25-35

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches-publics@lecotentin.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 23/01/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Qualité technique de l'offre : 70% Prix : 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'accompagnement à l'expérimentation logistique des circuits-courts alimentaires

Code CPV principal - Descripteur principal : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : la Communauté d'agglomération du Cotentin et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin se sont engagées dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Celui-ci a pour ambition de développer les circuits de proximité alimentaires et de favoriser une alimentation locale, saine et durable pour tous les habitants de la Presqu'Île du Cotentin. Les prestations qui font l'objet de cette consultation consistent à accompagner l'acheteur aux différentes étapes de la mise en place d'une gestion déléguée pour la mise en oeuvre d'une expérimentation logistique des circuits-courts alimentaires

Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel Atlantique - Boulevard Félix Amiot (siège administratif) 50100 - Cherbourg en Cotentin

Valeur estimée (H.T.) : 50000 euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La date prévisionnelle de démarrage des prestations est fixée au mois de mars 2026. Le marché est conclu à prix mixtes, composés : - d'un montant forfaitaire pour la réalisation de la prestation d'accompagnement décrite dans le cahier des charges (tranches ferme et optionnelles), - de prix unitaires utilisables uniquement à l'initiative de l'acheteur pour l'exécution d'une des prestations listée au bordereau des prix unitaires (BPU) et non prévue dans le cahier des charges (donc non incluse dans le montant forfaitaire) dans la limite de 10 000,00 euro(s) HT. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen (3, rue Arthur Leduc BP 25086 14050 Caen Cedex - Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17 - greffe.ta-caen@juradm.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/12/2025